



12ème CEREMONIE DE REMISE DU PRIX BALANCE DE CRISTAL

Hôtel de Bourvallais (Galerie Peyronnet)
13, Place Vendôme - 75001 Paris
4 octobre 2023
16h30 – 20h30

Christophe Poirel, Directeur des droits humains, Conseil de l'Europe

Monsieur le Ministre,

Monsieur l'Ambassadeur,

Mesdames et Messieurs,

Je souhaiterais remercier les autorités françaises d'accueillir cette 12^{ème} cérémonie de remise du Prix « Balance de cristal » de la Commission européenne pour l'efficacité de la justice. Je souhaiterais vous remercier tout particulièrement Monsieur le Ministre et Monsieur l'Ambassadeur de nous faire l'honneur de votre présence à l'occasion de cet événement. J'y vois la confirmation de l'intérêt que la France porte aux travaux de la CEPEJ, auxquels elle contribue activement. Je sais que les résultats de ces travaux retiennent l'attention du monde judiciaire en France, en particulier lors de la publication du rapport biannuel de la CEPEJ sur la situation des systèmes judiciaires européens, qui suscite toujours un grand intérêt médiatique.

Il y a deux ans, conformément à l'usage bien établi qui veut que le gagnant du Prix de l'édition précédente organise la cérémonie de l'édition suivante, nous vous avons sollicité pour organiser cet événement en France. A l'époque, nous étions en Slovénie, à la Cour Suprême, et l'émotion de l'équipe française vainqueur de la compétition était à la mesure de leur engagement pour le projet important dont ils étaient porteurs pour le droit des femmes, concernant le dépôt de plainte simplifié à l'hôpital en cas de violences conjugales.

Je sais que c'est un sujet qui mobilise les autorités françaises au plus haut niveau, y compris le vôtre, comme vous l'aviez signalé, Monsieur le Ministre, lorsque vous aviez rencontré la Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe en avril 2021.

Je vous remercie de l'honneur que vous nous faites de nous recevoir dans cette magnifique galerie, comme je remercie l'ensemble des personnes qui ont contribué à l'organisation de cette cérémonie.

Depuis sa création en 2005, le concours européen « Balance de cristal » vise à mettre en lumière des pratiques innovantes et efficaces concernant le fonctionnement de la justice, les procédures judiciaires ou l'organisation des tribunaux. La CEPEJ cherche ainsi à donner de la visibilité à des initiatives, souvent assez simples, en tout cas dans leur présentation finale, mais qui présentent l'avantage d'être facilement transposables dans d'autres systèmes judiciaires et de contribuer ainsi aux échanges de bonnes pratiques en matière de qualité et d'efficacité de la justice. Le nombre des initiatives soumises, 48, pour cette édition du prix Balance de Cristal et leur qualité démontre à quel point la justice en Europe est dynamique et inventive pour faire face aux nombreux défis qu'elle connaît, au premier rang desquels celui de garder l'utilisateur au centre des préoccupations.

L'histoire de la Balance de cristal démontre que les projets présentés peuvent avoir une portée générale, en étant axés par exemple sur la « qualité » du service de justice rendu, comme ce fut le cas du premier gagnant en 2005 (« *initiative finlandaise visant à améliorer la qualité de la justice dans le ressort de la Cour d'appel de Rovaniemi* », Finlande), ou bien encore le projet développé par la Cour suprême slovène « *Améliorer la qualité de la justice* », récompensé en 2019.

Sans surprise, la numérisation de la Justice est également une thématique au coeur de nombreux projets présentés. Au-delà du recours aux nouvelles technologies, le souci d'une utilisation responsable de l'intelligence artificielle prônée par la CEPEJ se concrétise de plus en plus dans les politiques judiciaires européennes.

De nombreuses initiatives sont également orientées vers les usagers des tribunaux, l'accès aux droits et la protection des victimes. Il est intéressant de noter que plusieurs projets présentés lors de cette Edition portaient à nouveau sur les violences domestiques, d'autres visant à faciliter le travail au quotidien et les relations entre les intervenants à la procédures judiciaires.

Depuis 2019, les initiatives récompensées par le Prix « Balance de cristal » constituent la base du concours européen « Balance de cristal junior », ouvert aux étudiants en Master 1 et Master 2 des Facultés de droit. Ces derniers doivent, par une analyse juridique et un travail de recherche, mettre en avant les aspects innovants de l'un des projets lauréats et étudier son éventuelle transposition dans un autre contexte ou un autre pays.

Le Jury de la deuxième édition du Prix « Balance de Cristal Junior » l'a ainsi décerné à une équipe de la Faculté de droit de l'Université de Pise (Italie) qui défendait le projet français vainqueur de l'Édition 2021.

Mais les travaux de la CEPEJ vont bien au-delà de l'événement qui nous réunit aujourd'hui. J'ai déjà eu l'occasion d'évoquer son Rapport bisannuel d'évaluation des systèmes judiciaires, qui constitue une photographie détaillée de la justice en Europe, documentée par des données et statistiques judiciaires précises et comparables, de nature à aider les autorités nationales dans la réforme des politiques judiciaires. Les magistrats français se réfèrent régulièrement aux tableaux de ce Rapport concernant le nombre ou les salaires des magistrats, ou encore à la description des diverses tâches des procureurs.

Depuis près de 20 ans, la CEPEJ développe aussi des outils pratiques pour optimiser la gestion du temps judiciaire, améliorer la qualité du service public de la justice ou accompagner la modernisation des systèmes judiciaires et les réformes de l'organisation des tribunaux. Permettez-moi de mentionner à titre d'exemple les derniers documents adoptés par la CEPEJ : *une méthodologie concrète pour réduire l'arriéré judiciaire, une checklist d'indicateurs pour l'analyse de*

la durée des procédures ou encore un Guide sur les enchères électroniques judiciaires. J'évoquerai aussi les travaux actuellement en cours concernant notamment les méthodes alternatives de résolution des litiges en ligne, les bases de données publiques de jurisprudence, les indicateurs qualitatifs d'évaluation de la performance des juges ou l'opérationnalisation de la Charte éthique européenne d'utilisation de l'intelligence artificielle dans les systèmes judiciaires et leur environnement.

Tous ces travaux visent à contribuer à une meilleure justice, centrée sur les personnes et mise en œuvre par des professionnels bien formés, conscients des techniques modernes et des problèmes qu'ils doivent résoudre. L'ensemble des projets présentés dans le cadre de cette 12^{ème} édition du Prix « Balance de cristal » montrent encore une fois que nous travaillons tous ici vers ce même objectif, une justice de qualité, centrée sur les individus et accessible à tous.

Je vous remercie encore une fois très sincèrement de votre invitation et souhaite également remercier les membres du jury du Prix Balance de cristal pour leur participation.